

Association « l'écriture prend le large »

7ème concours de nouvelles 2018-2019

Du festival littéraire et artistique.

Forêts des hommes, Forêts du monde.

Article 1 : Dans le cadre du prochain Festival littéraire et artistique de THENAC(17) qui se déroulera les **22, 23 et 24 Mars 2019**, l'association l'écriture prend le large organise un concours qui sera ouvert du **1^{er} septembre 2018 au 15 février 2019 inclus**.

Après la date du 15 février 2019 les nouvelles ne seront plus acceptées.

Le thème de ce concours est : **Forêts des hommes, Forêts du monde**.

Article 2 : Le concours est ouvert à tous les auteurs francophones âgés de plus de 18 ans résidant en France ou à l'étranger. Une seule nouvelle par participant sera acceptée.

Les lauréats des deux années précédentes ne pourront participer aux concours de nouvelles.

Article 3 : Les récits devront être libres de droits, inédits, jamais publiés ou imprimés.

Le récit est à adresser par mail et sous le seul format word à l'adresse suivante:

concoursdenouvellesthenac@orange.fr.

Il ne devra pas excéder 8000 caractères, espace compris, police Times New Roman, taille 12. Vous devez préciser sur votre texte, le titre et votre seul prénom.

Frais de participation : 10€

Vous devez adresser par lettre simple le bulletin d'inscription et votre chèque de règlement de 10€ (à l'ordre de l'association « l'écriture prend le large ») à Christine Jovenet, 5place de l'égalité.17460 THENAC.

Article 4 : Le concours est doté d'un prix de **400€**.

Le jury se réserve le droit de décerner un « prix coup de cœur »

Le jury est constitué de membres de l'association et de personnalités impliquées dans les domaines littéraires, culturels, ou associatifs.

Le jury est seul souverain des décisions et sera attentif au style/syntaxe/orthographe/originalité et respect du thème.

Les membres du jury ne sont pas autorisés à participer au concours.

Les délibérations sont confidentielles et l'anonymat des participants respecté.

L'auteur conserve la propriété de sa nouvelle.

La publication sur internet ne donne lieu à aucune participation financière.

Les organisateurs se réservent le droit de diffuser, éditer et utiliser les textes primés pendant un an et d'annuler le concours si le nombre de récits n'étaient pas suffisants. Les frais d'inscription seront alors remboursés .

Les lauréats seront informés par mail après le 1^{er} mars.

Le prix seront remis le samedi 23 mars 2019 lors du festival littéraire et artistique.

Fait à Thénac le 2 Août 2019

Christine Jovenet

Bulletin de participation :

Nom.....Prénom.....Age.....

Adresse.....

Ville.....

Courriel.....

Tel fixe :.....

Tel Portable.....

Titre de votre nouvelle.....

Comment avez-vous eu connaissance de ce concours (internet, amis.....)

Date :.....

Signature :

Je joins à cette fiche d'inscription un chèque de 10€ à l'ordre de l'association « l'écriture prend le large ».

Envoi

Concours de nouvelles

Christine Jovenet

5 place de l'égalité

17460 Thénac